



PUISSANCE 29

L'ACTUALITÉ DU PAYS DE MONTBÉLIARD

ÉVÉNEMENT

Les rendez-vous
de l'emploi à Bonal

p. 5

DOSSIER

Budget 2010 :
explications et
fonctionnement

p. 12-15

PATRIMOINE

Peugeot fête
ses 200 ans

p. 22

Au menu de JANVIER

Retour sur images

Événement

Les Rendez-vous de l'emploi à Bonal

Portrait

Un Montbéliardais arbitre de ligue 1

Instantanés

Service public

P4

Économie

Technoland 2 devient réalité

P10

P5

Tribune

P16

P6

International

L'appui aux projets vers l'international

P17

P7

Culture - Sports - Loisirs

Le schéma culturel

P18

P8

Ateliers multimédias pour salariés de l'industrie

Patrimoine

Peugeot fête ses 200 ans

P22

DOSSIER

P12



Adopté lors du dernier conseil de communauté, le budget 2010 table sur 44 millions d'euros d'investissements réalisés (hors subventions d'équipement). Il permettra notamment d'engager concrètement les réalisations prévues par le projet d'agglomération. Solidarité, politique énergétique exemplaire, cohésion sociale, rénovation urbaine, formation et culture : tout est mis en œuvre pour augmenter l'attractivité du territoire et les conditions de vie des habitants. Détails et explications en chiffres.



Cette année, Peugeot et le Pays de Montbéliard, berceau de la firme au lion, fêteront les 200 ans de la marque. Deux siècles d'une histoire industrielle qui aura su évoluer pour devenir un empire incontournable dans le monde automobile.

PUISSANCE 29



Puissance 29 en ligne

Retrouvez Puissance 29 et toute l'actualité en ligne sur www.agglo-montbeliard.fr

Directrice de la publication : Martine Voidey - **Directrice de la communication** : Florence Bourquin - **Rédacteur en chef** : Anne-Claude Attard - **Rédaction** : Adeline Coquet - Florian Pasqualini - Régis Tullon - **Conception et réalisation** : Scoop Communication - **Maquette** : D-KlikInteractiv - **Impression** : Estimprim - **Photos** : Daniel Nowak, Samuel Carnovali - **Publicité** : Nathalie Monnin 03 84 27 85 06 - **Puissance 29** : Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard, 8 avenue des Alliés - BP 98407 - 25208 Montbéliard cedex - **Téléphone** : 03 81 31 88 88 - **Courriel** : anne-claude.attard@agglo-montbeliard.fr - **N° issn** : 1279-869X - Puissance 29 est adhérent de l'union des journaux et journalistes d'entreprises de France.

Chère Madame, cher Monsieur,

2009 s'est achevée, 2010 est désormais devant nous. C'est l'an 1 du projet d'agglomération. Notre budget, adopté en décembre dernier, permet de l'engager. J'ai la conviction qu'il s'agit d'un bon budget, dynamique, ambitieux et cohérent. Trois éléments clés articulent notre démarche : accroître les investissements, maîtriser les dépenses de fonctionnement et modérer les dépenses de personnel, reconstituer notre autofinancement et stabiliser les impôts ménages.

Nous pouvons tabler sur 44 M€ d'investissement proprement dits, correspondant à 58 M€ inscrits incluant les subventions d'équipement. C'est un chiffre très élevé. Nous voulons ainsi soutenir l'activité économique locale et mettre des équipements publics de qualité à votre disposition. **Nous allons aussi maîtriser les dépenses de fonctionnement.** Nous limiterons, en effet, strictement leur progression à 1 %, soit un total de 123 M€ hors dette. Ce sera un chiffre historique, tant la hausse de ces dépenses a connu depuis une dizaine d'années des niveaux beaucoup plus importants. Pour cela, nous allons modérer les dépenses de personnel. Pour l'année 2009, nous n'avons accepté que 13 embauches. Il s'agit là du chiffre le plus bas depuis 2000. Auparavant, la moyenne se situait à 24 embauches par an. Ce chiffre baissera encore dans les prochaines années. Je ne le dis pas de gaieté de cœur, mais le redressement de nos finances en découle en partie. **Enfin, nous avons décidé de reconstituer notre autofinancement à hauteur de 4 M€ et de stabiliser l'imposition des ménages.** En 2009, nous avons dû proposer la hausse de la taxe sur les ordures ménagères. En 2010, dans une période de crise et de difficultés en termes de pouvoir d'achat, la pause s'impose.

Vous le savez, deux membres du Bureau de la CAPM issus des rangs de l'opposition, Irène Tharin et Charles Demouge, que j'avais personnellement nommés lors de mon arrivée aux responsabilités, ont voté contre ce budget. Des règles prévalent pourtant en la matière, dans toutes les collectivités en France. Le budget constitue, en effet, l'acte fondateur d'un exécutif. Comment donc admettre que certains le refusent alors qu'ils seront dans le même temps chargés de le mettre en œuvre ? Ce serait à la fois incohérent et inconséquent. J'avais annoncé la couleur et dit que je ne l'accepterais pas, j'applique cette décision.

Ayant toujours privilégié l'ouverture et la présence de toutes les sensibilités au sein de l'exécutif intercommunal, je déplore leur retrait, d'autant plus que j'étais satisfait de leur travail. Leur vote est en effet incompréhensible. Ce budget s'avère en effet encore plus équilibré, plus offensif, plus favorable aux habitants, plus attentif à la situation des ménages que le précédent, qu'ils avaient pourtant adopté. Il traduit à la lettre le projet d'agglomération qu'ils ont approuvé. Mais des considérations partisans ont sans doute durci les positions de certains. J'en prends acte et j'en tire les conclusions.



Ma décision est tout sauf sectaire : elle est tout simplement logique, il n'y a pas là matière à polémique ou à étonnement. Je respecte tous les engagements politiques, quels qu'ils soient. C'est pourquoi je continuerai à travailler avec deux vice-présidents issus de l'opposition, Didier Klein et Pierre Maury, qui n'ont pas rejeté le budget qu'ils appliquent. C'est pourquoi j'ouvrirai mon équipe, pour remplacer les partants, à des élus indépendants. Je continuerai mon mandat avec le souci d'impulser une direction ferme et claire à notre collectivité, dans le respect du pluralisme.

Une direction ferme et claire, nous en avons eu et nous en aurons également besoin sur la question de l'usine de traitement des boues, située entre Dampierre-les-Bois et Fesches-le-Châtel, et de la gestion de l'eau. J'ai décidé l'arrêt de la compostière des Landes, après une mûre réflexion, fondée sur les résultats objectifs d'essais menés durant quatre mois. Au final, les conditions d'exploitation pour limiter les nuisances olfactives apparaissaient à l'évidence trop acrobatiques, coûteuses et incertaines. Aucune hésitation n'était plus possible : il fallait fermer l'usine. En vérité, nous payons là l'obstination et l'absence de dialogue de nos prédécesseurs, dont les mauvais choix coûtent 6 millions d'euros à la collectivité. Nous chercherons maintenant à établir les responsabilités de ce fiasco et à éviter qu'il pèse trop sur les citoyens, en entrant en contentieux avec le constructeur et le maître d'œuvre. S'agissant de l'eau, nous recherchons avec opiniâtreté des solutions pour parvenir à une baisse significative de son prix, conforme aux intérêts des usagers et du contribuable. Je m'y engage et vous en reparlerai.

Vous le voyez, nous ne restons pas l'arme au pied, en attendant passivement des jours meilleurs. Nous agissons conformément à notre périmètre de compétences, à nos engagements et à nos valeurs, nous voulons dessiner un avenir au pays de Montbéliard. Tout n'est pas parfait, loin s'en faut. Mais nous avançons avec vous, pour vous. En ce sens, 2010 constitue une nouvelle borne de ce cheminement collectif. Je vous souhaite à toutes et à tous, ainsi qu'à vos proches, une heureuse année.

*Fidèlement,
Pierre Moscovici*

**Pierre Moscovici,
Député du Doubs,
Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard**

Retour sur images

© D. N.



8 décembre – Deep Purple, groupe mythique parvenu au sommet du rock dans les années 70, a inondé l'Axone de tubes, de souvenirs, que ni les musiciens ni les spectateurs n'avaient oubliés : ils étaient 4 000 à reprendre en chœur « Smoke on the Water » ou « Lazy », avec toute l'énergie d'antan.

9 décembre – La tournée yé-yé « Âge tendre et tête de bois » a déplacé 4 000 spectateurs pour deux concerts empreints de nostalgie et de joie. Sheila, Stone et Charden, Isabelle Aubret, Marie Myriam et même Sophie Darel et Pierre Douglas pour animer la troupe ! Pierre Groscolas et sa « Lady Lay » ont donné le ton !



© S. C.

Guide des activités sportives du Pays de Montbéliard 2009/2010



1^{re} édition



3 décembre - C'est à l'occasion de la cérémonie des champions 2009 (voir article page 20) que le nouveau guide des activités sportives du Pays de Montbéliard a été distribué. Édité par la CAPM, ce guide, pratique et utile, recense la multitude de sports accessibles à tous. Entièrement gratuit, ce guide est disponible à l'accueil de la CAPM et dans les 29 mairies de l'agglomération.

© D. N.



21 novembre – Une fois n'est pas coutume, la scène de l'Axone a été envahie par plusieurs centaines de stars d'un soir... Ce sont en effet 524 étudiants de l'Université des Technologies Belfort-Montbéliard qui se sont vus remettre leurs diplômes. Quatre départements de l'UTBM étaient présents (mécanique et conception, informatique, génie électrique et systèmes de commande, ingénierie et management de process) à cette remise de diplômes qui s'est clôturée par le grand gala traditionnel sur le thème du cinéma.

© D. N.



11 décembre – Trois épisodes pilotes d'une sitcom intitulée « Dans ma voiture » et tournée par de jeunes talents locaux ont été présentés en avant-première à 400 spectateurs en quatre séances à Audincourt. Prochaine étape : présentation aux chaînes de télévision nationales... !

Emploi express

Cinq fois dans l'année à l'occasion des matches du FCSM à domicile, entrepreneurs et demandeurs d'emploi s'invitent dans le salon Jean-Pierre Peugeot pour les « Rendez-vous de Bonal ».

Pour rencontrer rapidement le compagnon ou la compagne idéale, il y avait le « speed dating ». Et si le « speed dating » peut aider à trouver l'âme sœur, la CAPM s'est dit que ce concept permettrait peut-être de trouver l'employé parfait sous la forme de « speed jobing ». Le principe est le même. En 7 minutes et dans un lieu neutre – le but étant de dédramatiser le sacrosaint « entretien d'embauche » –, il s'agit de faire la meilleure impression possible pour espérer décrocher un des postes proposés.

Cette initiative communautaire, portée par la CAPM, est matérialisée par la Maison de l'Emploi, la Mission locale, et le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) avec le soutien du FCSM. Tous partagent le même objectif : favoriser l'insertion des demandeurs d'emploi dans le Pays de Montbéliard, un enjeu de taille pour l'ensemble de ces acteurs.

« À première vue, organiser ce genre de manifestation dans un stade peut paraître surprenant, mais un stade de football de haut niveau n'est plus seulement un pré sur lequel 22 joueurs pratiquent le football. C'est aujourd'hui un vrai lieu de socialisation, un lieu d'échanges », souligne Gérard Bailly, vice-président de la CAPM en charge de l'économie, de l'emploi et de l'insertion.



La première édition des « Rendez-vous de Bonal », à l'occasion du match contre l'OGC Nice, a bénéficié d'un franc succès. Au total, 50 demandeurs d'emplois, 6 chefs d'entreprise locaux et 15 postes à pourvoir se sont fait l'écho de la réussite de cette initiative. Il semble que la recette plaise. Chacun y trouve son compte : gain de temps, réponses quasi instantanées à leurs besoins et possibilité de constituer un vivier de candidatures pour des besoins futurs. Les entrepreneurs y voient un réel intérêt : « C'est une autre manière de travailler, on sort du cadre habituel. L'avantage majeur pour nous est sans conteste le gain de temps. Nous n'avons "plus qu'à" recevoir les candidats », explique Cécile Personeni, agent de recrutement chez HNS. Pour Morgan, 19 ans, « ça change tout ! C'est beaucoup moins stressant et impressionnant qu'au siège de l'entreprise et puis ça passe vite. Le tout, c'est de montrer que l'on est fait pour le poste en quelques minutes ». Seul petit bémol, le fait d'être dans le même espace que ses concurrents.

« C'est assez bizarre, d'habitude, on ne les croise même pas et là on peut échanger tous ensemble », explique Fanny.

7 minutes pour convaincre

Et comme un entretien de ce type ne s'improvise pas, la Mission locale et la Maison de l'Emploi travaillent ensemble pour familiariser les candidats à l'art du « speed jobing ». Durant une demi-journée et après avoir effectué une première sélection en fonction du profil et du CV, il faut maintenant les préparer à se vendre en un laps de temps record. Tenue, gestuelle, présentation, liste des incontournables défauts et qualités, tout y passe pour en faire de redoutables candidats. « Sept minutes, ça peut paraître court mais on se rend très vite compte de la motivation du candidat et de son intérêt pour le poste », précise Cécile Personeni. Ce premier rendez-vous en appelle d'autres, en espérant rencontrer le même succès... ■

Adeline Coquet

Des jeunes motivés et des chefs d'entreprise déterminés : résultat garanti !

EN SAVOIR PLUS

À la fin de chaque rencontre, entrepreneurs et demandeurs d'emploi se retrouvent pour profiter du match du FCSM. **1 place est offerte à chaque participant.**

Les prochains rendez-vous

- 6 février 2010 (FCSM – Nancy)
- 10 avril 2010 (FCSM – Saint-Étienne)
- 5 mai 2010 (FCSM – Montpellier)

Plus de renseignements :
florent.masson@agglo-montbeliard.fr

Libre arbitre

Ils sont 35 en France, ils sont bien souvent les hommes à abattre pour nombre de supporters : les arbitres assistants de Ligue 1. Un Montbéliardais fait partie de cette élite...



© D.N.

quand les équipes jouent leur maintien, tout peut basculer d'une seconde à l'autre. La tension est palpable sur le terrain, il faut rester très vigilant tout en laissant se dérouler le jeu », confie Huseyin. Un rythme dense, une concentration nécessairement sans relâche, des déplacements permanents de trois jours, un solide entraînement, la crainte de la mauvaise décision : les contraintes d'exercice d'un arbitre sont rapidement balayées par le plaisir d'être sur le terrain, de découvrir de nouveaux stades et de côtoyer les joueurs. « C'est une grande école de la vie. C'est parfois difficile d'officier parce que les mentalités changent : les problèmes de comportement rencontrés dans la rue ou les écoles sont les mêmes. Et puis l'arbitre est toujours l'homme à abattre quand une équipe va mal, et la presse s'acharne aussi beaucoup en France », déplore Huseyin. Heureusement, les hommes au sifflet peuvent aussi compter sur certains joueurs pour tempérer les ardeurs, et entretenir des relations apaisées. Ainsi, au FCSM, Teddy Richert et Jérémie Brechet font office de modérateurs. Quant à la main qui a pu défrayer la chronique en fin d'année dernière, Huseyin reste respectueux et tempéré : « C'est frustrant pour l'arbitre, parce que c'était un très bon match. L'attitude du joueur après son action est regrettable, et un manque de fair-play à ce niveau est déplorable. Pour notre part, nous travaillons beaucoup pour réduire au minimum les risques de mauvaises décisions », précise-t-il. Et si ces observateurs du jeu sont eux-mêmes en permanence observés par ceux qui les notent chaque année, c'est bien ce qui leur permet de se remettre en question constamment. « Il faut garder les pieds sur terre, faire preuve d'humilité. Le plus dur n'est pas de devenir arbitre mais de le rester : notre travail est remis en cause chaque année. On peut perdre vingt ans d'expérience en 90 minutes... », conclut Huseyin. ■

Huseyin Ocak fait partie des sportifs mis à l'honneur en 2009 par la CAPM (voir article en page 20).

RENSEIGNEMENTS :

www.fff.fr
www.unaf-arbitres.com

À 28 ans, Huseyin Ocak est un modèle de sérénité, de calme et d'humilité. Et il en faut pour exercer la passion qui l'anime : l'arbitrage. « J'ai commencé l'arbitrage à 18 ans, parce que mon niveau en football ne me permettait pas de jouer à plus haut niveau que la division d'honneur. C'était un bon moyen de rester dans le milieu du ballon rond, qui m'a toujours passionné », confie-t-il. C'est pourtant grâce à un ami qui lui a retiré un dossier d'inscription qu'Huseyin a finalement fini par franchir le pas pour passer le premier examen. Si son premier match qui comptait pour l'épreuve pratique ne s'est pas déroulé sous de bons augures, c'est que le score de 9-0 avec 5 fautes ne permettait pas de l'évaluer dans des conditions optimales. « C'était contre Voujeaucourt, et celui qui m'a permis de décrocher mon examen, c'était à Médière - La Pretière », se souvient Huseyin. Ensuite, les étapes se sont enchaînées : arbitre de district (qui officie à Montbéliard et Belfort), arbitre

de ligue (sur toute la Franche-Comté), arbitre de la fédération (en ligue 1 et ligue 2 quand les effectifs le nécessitent). L'ultime sésame est celui qui ouvre les portes des matchs internationaux, et Huseyin est bien parti pour le décrocher haut la main. En effet, pour sa première saison en ligue 1, le jeune Montbéliardais a déjà fini 12^e du classement, alors qu'il suffit d'être dans les dix premiers pour pouvoir être présenté aux examens d'arbitre international. « C'est plus que ce que j'espérais, je pensais finir dans les 25 premiers. Mais de toute façon, il faut au minimum deux saisons effectuées en ligue 1 avant de pouvoir se présenter, alors ce sera pour l'an prochain », précise-t-il.

Devenir arbitre et le rester

Dans cette attente, si les matchs se suivent à une cadence soutenue, ils ne se ressemblent pas forcément. « Sur 38 journées de ligue 1 qui ont été jouées la saison dernière, j'ai arbitré 30 matches. On ressent clairement qu'en fin de saison,

Anne-Claude Attard



Zoom sur...

9 kilomètres : c'est le trajet maximum de la moitié des « navetteurs » de l'Aire urbaine

La distance parcourue par les salariés de l'Aire Urbaine varie selon leur lieu de résidence. Logiquement, les trajets augmentent au fur et à mesure que l'on s'éloigne des pôles urbains de Belfort et Montbéliard-Sochaux.

La moitié des salariés qui quittent leur commune parcourent moins de neuf kilomètres pour se rendre sur leur lieu de travail. Peu de salariés parcourent de grandes distances. Seuls 7 % demeurent à plus de 30 kilomètres de leur lieu de travail. Les salariés de Belfort travaillent plus loin que ceux résidant dans les autres pôles d'emploi. En effet, les Belfortains « navetteurs » se rendent principalement vers Montbéliard-Sochaux et dans le Haut-Rhin, ce qui occasionne des distances plus importantes. En revanche, les Montbéliardais mobiles se dirigent plutôt vers les pôles d'emploi plus proches : Sochaux, Audincourt, Étupes et Valentigney

L'étude est téléchargeable :

http://www.adu-montbeliard.fr/publi/TRA_0907_ess09115.pdf



Trophées de la communication territoriale

L'Association départementale des maires du Territoire de Belfort a organisé un concours « communication territoriale » ouvert aux communes d'Alsace et de Franche-Comté.

Trois thèmes étaient proposés : presse territoriale, sites internet et communication événementielle. La Ville de Voujeaucourt s'est vu décerner le 1^{er} prix « site Internet », et s'est classée 3^e dans la catégorie « presse territoriale », catégorie pour laquelle Grand-Charmont a reçu le 1^{er} prix. La cérémonie de remise des trophées s'est déroulée à Belfort sous la conduite de Michel Berne, président de l'Association des maires du Territoire.



Calendriers de collectes

Après des tests concluants effectués l'année dernière, la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard développe un dispositif de déchetterie mobile comme alternative possible à certaines collectes traditionnelles de déchets verts et d'encombrants en porte à porte. Ce dispositif permettra également d'offrir un service de proximité aux communes les plus éloignées des déchetteries classiques et dont le nombre de ramassages est réduit à quelques collectes par an. La mise en place se fera à compter du mois d'avril 2010.

Ainsi, pour le premier trimestre, les collectes restent inchangées ; les habitants recevront pour cette période une grille de dates simplifiée.

Le nouveau calendrier de collecte, intégrant les dates de la déchetterie mobile, arrivera dans les boîtes aux lettres à la fin du mois de mars.

Intercommunalité franco-libanaise

Après un accord de coopération de quatre ans avec une commune libanaise, et afin de favoriser le développement de l'intercommunalité, le Conseil général du Territoire de Belfort a souhaité élargir ses relations à la Communauté de communes de la Bekaa centrale. Sollicitée pour s'associer à ce partenariat, la CAPM a signé un accord tripartite pour concrétiser cette volonté de coopération, lors d'une première journée d'échanges. Forts de leurs compétences respectives, le Conseil général du Territoire de Belfort et la CAPM agissent en toute complémentarité et mutualisent leurs efforts en vue de soutenir la Communauté de communes de la Bekaa centrale dans la gestion des services locaux dont elle a la charge, plus particulièrement sur les problématiques environnementales. Il a également été demandé que soient favorisés les échanges culturels et le développement de la francophonie.



Motilib simplifie vos déplacements au quotidien

Quand les habitants de Montbéliard désirent savoir comment se rendre à Poligny pour assister à la Percée du vin jaune 2010, plusieurs questions se posent : quels trains prendre ? Quels bus ? Y a-t-il beaucoup de changements ? Pour quelle durée de trajet ? Et comment procéder quand on veut faire un bout de chemin à pied ou à vélo ? Grâce au système d'information multimodal Motilib mis en place par la Région en partenariat avec les Autorités organisatrices de transports (AOT), toutes ces interrogations trouvent réponse sur un seul site ! Accessible sur Internet, ce système d'aide à la mobilité vous indiquera l'itinéraire optimal en quelques clics. Les itinéraires sont cartographiés avec des plans détaillés des principaux pôles d'échanges régionaux. La dimension frontalière de la Franche-Comté n'est pas oubliée puisque les horaires des trains suisses sont intégrés au système. Au printemps prochain, ce service sera disponible depuis les téléphones portables et les personnes à mobilité réduite seront informées du niveau d'accessibilité des transports sur leur itinéraire. La CAPM participe financièrement à sa mise en place.

www.motilib.fr

Permis d'aider

Les Missions Locales du département ont répondu conjointement à un appel à projets de l'État intitulé « 10 000 permis pour réussir » dans le cadre d'un parcours vers l'emploi.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Depuis le 14 décembre 2009, pour contacter la Mission locale du Pays de Montbéliard, veuillez vous présenter au :

2, avenue des Alliés
BP 98
25208 Montbéliard Cedex
03 81 31 88 00

Les jeunes qui peuvent bénéficier de cette mesure ont entre 18 et 26 ans, sont non scolarisés, et en recherche active d'emploi.



Un nouveau simulateur de conduite permet de mettre l'élève en conditions réelles.

Sur les 112 projets déposés, 58 ont été retenus. Parmi ceux-ci, la Mission locale du Pays de Montbéliard assure l'accompagnement du jeune dans la procédure de financement et de passage du permis de conduire en contrepartie d'un comportement citoyen. « *Tout ce qui peut favoriser l'insertion des jeunes dans le circuit du travail est le bienvenu. Toutes les possibilités, tous les moyens même les plus originaux doivent être recherchés pour que les obstacles soient le moins nombreux possible* », indique Gérard Bailly, vice-président en charge du développement économique et de l'emploi. Le but est principalement de permettre à des jeunes qui ont de faibles ressources d'obtenir les diverses aides de financement disponibles, mais aussi d'optimiser leurs chances de réussite à l'examen, pour faire valoir leur capacité à se déplacer dans le cadre d'une recherche d'emploi. « *Le permis de conduire est devenu indispensable, surtout dans certains domaines d'activité (bâtiment, restauration, commerce), avec parfois des horaires décalés, ou pour les jeunes qui habitent dans des zones éloignées. Notre but est bien de les accompagner vers l'obtention du permis, et d'évi-*

ter l'impossibilité de continuer par manque de moyens financiers », explique Ghyslaine Camozzi, conseillère emploi-formation à la mission locale du Pays de Montbéliard.

Une solidarité en vaut une autre

Le coût moyen du permis de conduire reste en effet un obstacle très important pour l'insertion professionnelle des jeunes et la réalisation de leur projet. Estimé en moyenne à 1 100 € dans le Pays de Montbéliard, il est un enjeu financier élevé pour les jeunes issus des familles les plus modestes. « *L'égalité des chances devant l'emploi passe nécessairement par un accompagnement des plus défavorisés. Il faut mettre en place tous les dispositifs possibles pour insérer les jeunes dans l'économie locale* », ajoute Gérard Bailly. S'agissant bien d'accompagner et non d'assister, ce sont environ 80 jeunes qui pourront se voir attribuer un soutien financier à 80 % maximum, en contrepartie d'une participation aux actions des associations. « *Nous laissons le libre arbitre au jeune pour qu'il choisisse l'association dans laquelle il s'engage à s'investir à hauteur d'environ 30 heures de bénévolat, pour des actions d'aide à destination de la population.*

Nous le sensibilisons aussi à une conduite citoyenne », précise Ghyslaine Camozzi.

Si l'opération 10 000 permis dans le Pays de Montbéliard est effectuée en partenariat avec la Fondation Léo Lagrange, le centre social de Champvallon à Béthoncourt, et l'association Bien conduire en déplacement (BCD) de Montbéliard, c'est bien pour que l'accompagnement ne se situe pas uniquement au niveau pécuniaire. « *Nos partenaires proposent aux jeunes des préparations au code de la route, une familiarisation avec les véhicules, de la prévention routière, etc., pour optimiser les chances de réussite des élèves à l'examen* », ajoute Ghyslaine. Pour pouvoir prétendre à cette aide précieuse, il suffira de commencer par monter un dossier afin de motiver ce besoin. « *Une commission se réunira une fois par mois pour étudier tous les aspects du parcours d'un candidat au projet : ses ressources, sa motivation, son projet professionnel et ce que lui apportera réellement le permis de conduire* », conclut-elle. ■

Anne-Claude Attard

Fin de la Compostière

La compostière des Landes fermera ses portes suite à la période d'essais de quatre mois. Explications.

Procédé biologique, le compostage permet une valorisation agronomique diversifiée des boues. La compostière des Landes, installée dans la forêt du Poumon vert sur les terrains de la commune de Fesches-le-Châtel et à proximité de Dampierre-les-Bois, devait représenter un maillon du schéma directeur d'assainissement des eaux du Pays de Montbéliard.

« D'emblée, des riverains opposés au projet ont pourtant manifesté leur mécontentement, explique Pierre Moscovici, président de la CAPM. Jamais, la majorité d'alors – qui s'est enfermée dans un aveuglement aberrant – n'a voulu entendre leurs doléances, liées à cette implantation et aux nuisances olfactives générées. À l'inverse, dès notre arrivée aux responsabilités en 2008, nous avons immédiatement engagé le dialogue avec la population et demandé à nos services d'étudier rigoureusement et objectivement la situation ». Une période d'essais de quatre mois, organisée par la CAPM du 22 juin au 22 octobre dernier, évalua concrètement les niveaux d'odeurs ressentis par les habitants. Mobilisés sur le terrain 24h/24, les agents de la CAPM enregistrèrent et analysèrent très précisément les données. Au vu des résultats, l'usine sera fermée. « J'avais en effet formulé trois hypothèses et pris des engagements précis, ajoute Pierre Moscovici. La compostière fonctionne normalement : formidable ; ou elle marche mais avec des aménagements à la charge du constructeur ; ou elle s'avère inutilisable et nous la fermons, engageant un contentieux sévère contre le maître d'œuvre ».

Que disent les études ? Les odeurs peuvent être limitées, mais sans jamais les éliminer et en faisant tourner l'usine à 50 % du tonnage initial couplée à des procédés sans réelle garantie. L'obtention de compost nécessite, en effet, une phase de fermentation pour éliminer les micro-organismes, ainsi qu'une phase de maturation afin de minérali-



ser la matière. Ces deux phases posent problème. La phase de fermentation intensive dure quatre semaines, sous atmosphère confinée, avec traitement d'air par lavage acide et passage par biofiltres. La valeur maximale à respecter est de 350 Millions d'Unité Odeur/h à la sortie des biofiltres. Or, pour le tonnage prévu soit 7 500 tonnes, le flux d'odeur relevé en sortie des biofiltres dépasse le niveau autorisé. Il s'élève à 478 Millions d'Unités Odeur/h.

La phase de maturation à l'air libre dure également quatre semaines. Là encore, la concentration des odeurs issue des andins en maturation s'avère presque dix fois supérieure à la norme autorisée, lorsque l'usine traite le tonnage pour lequel elle a été conçue, c'est-à-dire pour 144 tonnes par semaine, soit la capacité nominale de 7 500 tonnes par an. En la matière, la réglementation impose un maxi-

mum de 5 500 Unités Odeurs/m³. Il a été relevé jusqu'à 51 500 Unités Odeur/m³. La norme n'est satisfaite qu'en divisant le tonnage pratiquement par deux (75 tonnes par semaine), soit moins de 4 000 tonnes et en couvrant les andins avec des bâches.

« J'ai donc logiquement décidé l'arrêt de la compostière, conclut Pierre Moscovici. Au final, les conditions d'exploitation pour limiter les nuisances olfactives apparaissent à l'évidence trop acrobatiques, coûteuses et incertaines. Aucune hésitation n'était plus possible : il fallait fermer. En vérité, nous payons là l'obstination et l'absence de dialogue de nos prédécesseurs, dont les mauvais choix coûtent 6 millions d'euros à la collectivité. Nous chercherons maintenant à établir les responsabilités de ce fiasco et à éviter qu'il pèse trop sur les citoyens, en entrant en contentieux avec le constructeur et le maître d'œuvre ».

Suite à une période d'essais de plusieurs mois, la fermeture de la compostière des Landes s'impose.

Technoland 2 devient réalité



Le nouveau parc d'activités Technoland 2 s'étend sur 177 hectares. Quatre-vingt-cinq seront commercialisés auprès des entreprises, le reste de l'emprise étant consacré à la voirie et aux aménagements paysagers. Rappelons que Technoland 2 a pour but d'accueillir en priorité des activités innovantes liées à l'industrie automobile, ainsi que de favoriser la diversification et la venue d'industries vertes dans le Pays de Montbéliard. Il s'agit donc de créer des parcelles importantes, convenant à l'activité de production, mais aussi des plus petites pour les activités tertiaires services aux entreprises, ingénierie, R&D... L'installation d'équipements collectifs, publics ou privés, pouvant faciliter la vie des sa-

lariés, est également prise en compte. La CAPM souhaite limiter au maximum l'impact de Technoland 2 sur le milieu naturel. L'obtention de la certification ISO 14001, synonyme de normes environnementales strictes concernant la réalisation et la gestion future du parc, en atteste. Les eaux pluviales seront récupérées par le biais de noues afin d'être rejetées dans le milieu naturel. Un réseau dense de pistes cyclables et de trottoirs est prévu afin de favoriser les circulations douces. Parallèlement, l'agglomération participe aux aménagements de voirie dans les communes voisines afin de dissuader les poids lourds de les traverser. C'est déjà le cas à Brognard, où des travaux labellisés plan de déplacements urbains (PDU) du Pays de

Montbéliard s'achèvent.

Le 14 décembre, ont débuté les travaux d'aménagement du secteur sud de Technoland 2, (60 hectares situés dans la prolongement de l'actuel Technoland) au-delà du nouveau pont. La 1^{re} phase consiste en travaux de terrassement : délimitation des parcelles et préparation de la voirie. Les remblais sont réutilisés sur place, pour le modelage du paysage ou le soubassement des futures chaussées. Les va-et-vient de camions dans les villages sont ainsi limités. À partir de juin prochain, interviendra la création des réseaux, puis celle de la voirie, de fin 2010 à mai 2011. Dès lors, les premières constructions pourront sortir de terre.

Régis Tullon

ACTUALITÉ

Pass-foncier : la propriété pour tous

En raison de l'inflation immobilière des dix dernières années, il est devenu très difficile pour les familles aux revenus modestes ou moyens d'accéder à la propriété. La loi de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion du 20 février dernier a étendu le dispositif pass-foncier. Ce système permet de différer le remboursement d'une partie du prêt établi et de cumuler des aides, pour les achats de maisons individuelles, et les logements collectifs. Mise en œuvre par les organismes du 1 % logement, cette aide est réservée à la construction et à l'achat de logements neufs. Pour les mai-

sons individuelles l'achat se déroule alors en deux temps : les primo-accédants (personnes qui achètent pour la première fois un logement pour leur propre usage) payent tout d'abord la construction de leur maison puis remboursent le terrain.

Quelles conditions pour pouvoir bénéficier du pass-foncier ?

L'acquéreur doit avant tout être primo-accédant. Des conditions de ressources du prêt social de location-accession (PSLA) définies en fonction de l'importance de la famille et de la situation géo-

graphique, sont également nécessaires. Enfin, la collectivité prend en compte la performance énergétique de la maison avant d'accorder l'aide. Par ailleurs, il faut souligner que jusqu'au 31 décembre 2010, les titulaires du pass-foncier bénéficient de la TVA à 5,5 % pour l'acquisition de leur bien immobilier. La CAPM a décidé de soutenir ce dispositif en accordant des aides directes aux ménages éligibles. En tout, ce sont près de 600 000 euros qui sont d'ores et déjà programmés, dont 40 % seront remboursés par l'État.

Florian Pasqualini

LE MOT DE L'ÉLU

Daniel Petitjean, vice-président en charge de l'habitat, du logement, du foncier, de l'urbanisme et de la cohésion sociale.

Pourquoi la CAPM a-t-elle décidé de s'engager dans le dispositif pass-foncier ?

Notre but premier est social. Depuis quelques années, la part des ménages exclus de l'accession à la propriété est croissante à cause de la crise économique et de l'inflation des prix de l'immobilier. De nombreux ménages souhaitant acheter ou construire un logement neuf ne le peuvent plus. Ce système per-

met donc d'endiguer en partie la crise de l'immobilier.

Quels sont les autres objectifs poursuivis par la CAPM à travers le pass-foncier ?

D'abord, l'aide au secteur du BTP durablement touché par la crise économique. La CAPM investit lourdement chaque année dans le bâtiment à travers tous les programmes consacrés à l'habitat comme

le programme de l'ANRU. Le pass-foncier s'inscrit dans cette volonté d'aider ce secteur. Enfin, le dernier objectif de la CAPM concerne le développement durable. C'est un volet essentiel du pass foncier, car cet objectif est placé au cœur du projet d'agglomération 2020. En moyenne, les logements bénéficiant du pass-foncier ont une performance énergétique supérieure de 20 % à celle des logements classiques.

CONTACT :

Pour connaître les conditions d'accès au pass-foncier et les zones d'opérations agréées par la CAPM, vous pouvez contacter :
ADIL du Doubs/antenne de Montbéliard :
03 81 71 03 00
Logilia Exincourt :
03 81 71 70 10
www.agglo-montbeliard.fr

Premiers pas à l'université



© S.C.

Les journées portes ouvertes permettent de découvrir toutes les filières.

Que peut-on étudier dans l'Aire Urbaine ? C'est pour répondre à cette question, que chaque année, traditionnellement, le site universitaire des Portes du Jura ouvre ses portes au plus grand nombre. Aujourd'hui, la faculté montbéliardaise s'est développée, attirant plus de 2 000 étudiants et rayonnant au-delà des limites de l'agglomération, comme le précise Henri-Francis Dufour, vice-président de la CAPM en charge de l'enseignement supérieur : « À l'origine c'est une université de proximité. Si elle n'a pas perdu sa mission première, elle attire aujourd'hui de nombreux étudiants venant de l'extérieur de l'Aire Urbaine. Les journées portes ouvertes sont ainsi devenues très importantes, pour les étudiants locaux mais aussi pour les non autochtones. Elles servent souvent de révélateur ». En effet, outre les lycéens du Pays de Montbéliard, de futurs étudiants viennent spécialement en train pour cette journée : « La CAPM a mis en place un système de bus gratuits ce jour-là pour conduire les visiteurs arrivant en train à la gare de Montbéliard, sur le site universitaire », précise Ludvine Michel-

Amadry de la direction des transports à la CAPM.

Une journée sérieuse mais conviviale

Les jeunes en provenance de Vesoul, Lons-le-Saunier, Dole, Belfort, Mulhouse ou encore Besançon, ne seront pas déçus par l'accueil qui leur est réservé, comme en témoigne Henri-Francis Dufour : « Il s'agit d'une journée charnière pour les filières, car elle sert très souvent de déclic pour les futurs bacheliers. Préfèrent-ils une filière courte ou longue ? Une unité de formation et de recherche dans les sciences techniques et gestion de l'industrie (UFR-STGI), un institut universitaire technologique (IUT) ? Les professionnels répondent à toutes leurs questions ainsi qu'à celles de leurs parents, très nombreux chaque année. En 2008, environ 1 500 personnes sont venues se renseigner ».

Au cours de cette journée, alors que parents, bacheliers et étudiants en quête d'informations arpenteront les stands, le site sera animé, comme le souligne Magali Gauthrot, en charge de la vie étudiante au sein de la collectivité : « L'ambiance est sérieuse, mais conviviale. Chaque filière est

représentée par un professeur et par un étudiant expérimenté. L'accueil se veut le plus complet et le plus objectif possible, pour bien orienter les personnes. Dès le matin, l'accueil sera chaleureux avec petits déjeuners offerts par le CROUS, puis continuera avec plusieurs animations conduites par les étudiants de plus en plus actifs dans le Pays de Montbéliard. Une visite du pôle universitaire, ouverte à tout public, sera même organisée l'après-midi par le service animation-patrimoine de la CAPM ».

Cette journée est donc une étape nécessaire pour les jeunes dont l'avenir est encore flou : « Cet événement est la seule possibilité pour les filières de faire leur communication. Par ailleurs, nous ne pouvons que nous féliciter du large choix offert aux visiteurs, car depuis quelques années le nombre de filières de l'IUT à caractère professionnel de qualité a considérablement augmenté. Devant le nombre croissant de possibilités, il est évident que cette journée portes ouvertes est nécessaire car il serait impossible pour chaque formation de se déplacer dans les lycées pour se présenter », conclut Henri-Francis Dufour. ■

Florian Pasqualini

RENSEIGNEMENTS

Samedi 23 janvier de 9h à 17h sur le site des Portes du Jura

Petit déjeuner offert de 9h à 10h30

Cafétéria ouverte jusqu'à 15h

UFR STGI BELFORT-MONTBÉLIARD

4, place Tharradin
25200 Montbéliard

<http://stgi.univ-fcomte.fr>

Multimédia

03 81 99 46 30

Langues étrangères appliquées

03 81 99 46 31

Histoire-géographie

03 81 99 46 87

Sciences de la vie

03 81 99 46 60

IUT BELFORT-MONTBÉLIARD

4, place Tharradin
25200 Montbéliard

<http://www.iut-bm.univ-fcomte.fr>

Gaco

Licence Pro Mosel

Licence Pro Adio

03 81 99 46 28

Mesures physiques

Licence Pro Dora

03 81 99 46 02

Réseaux et télécommunications

Licence Pro CIM

03 81 99 47 00

Service et Réseaux de télécommunication

Licence Pro Web design

03 81 99 47 34

Un budget équilibré et offensif

Exemple sur 100 euros :



Axe 1 :
25 euros
(faire du PDM une éco-agglomération)



Axe 2 :
35 euros
(offrir à chacun des conditions d'épanouissement et de bien vivre)



Axe 3 :
32 euros
(réussir une nouvelle économie)



Axe 4 :
8 euros
(un PDM uni au cœur d'une Aire urbaine refondée)

Le budget matérialise en chiffres les orientations de la collectivité. Fil rouge de la démarche : engager la mise en œuvre du projet d'agglomération 2020. Ce budget, première étape d'une programmation pluriannuelle des investissements (PPI), inclura des opérations nouvelles structurées autour de quatre axes :

- faire du Pays de Montbéliard une éco-agglomération ;
- offrir à chacun des conditions d'épanouissement et de bien vivre ;
- réussir une nouvelle économie ;
- un pays de Montbéliard uni au cœur d'une Aire urbaine renouvelée.

Ci-dessous, vous trouverez la répartition des investissements par grandes lignes, et quelques chantiers emblématiques des réalisations à venir par chapitre. Cette liste n'est naturellement pas exhaustive.

57,08
Millions d'euros
d'investissement
en 2010.

14,37 M€

Faire du Pays de Montbéliard une éco-agglomération

3,3 M€ pour l'habitat et la rénovation urbaine

S'agissant des quartiers populaires, la CAPM interviendra à hauteur et de 2 M€ au titre de la rénovation urbaine (ANRU), de manière à poursuivre l'amélioration des conditions de vie des habitants. Des sommes importantes seront également affectées au titre du Programme local de l'habitat (PLH) avec un effort d'investissement de 1,3 M€, qui pourra atteindre 2 M€ en 2011 et 2012.

2,6 M€ pour les déplacements

La collectivité engage ainsi **1,4 M€ pour étendre le réseau cyclable**, en vue d'en doubler le kilométrage d'ici 2020 en passant alors à 120 km. Sur le plan routier, la CAPM assumera 50 % des surcoûts du **réaménagement de la RN 437** entre Audincourt et Exincourt, à la charge initiale du Conseil général, soit **1,2 M€** d'apport destiné à en boucler le financement. Enfin, dès 2010, la Communauté d'agglomération expérimentera des véhicules partagés, avec l'achat de plusieurs F-City.

tera des véhicules partagés, avec l'achat de plusieurs F-City.

2,5 M€ pour le lien ville-nature et la maîtrise de l'énergie

La valorisation du lien ville-campagne reposera notamment sur la livraison du bâtiment de la **Damassine** à Vandoncourt (**930 000 euros**), et l'émergence de projets liés à l'infrastructure verte et bleue : renaturation de la Feschotte, restauration des corridors écologiques et la mise en place d'un plan d'actions concertées pour l'agriculture péri-urbaine, le **parc des deux canaux (540 000 €)**. La CAPM accentuera aussi sa politique de **maîtrise énergétique (550 000 €)** par le biais du lancement d'un plan climat et d'un Agenda 21. Ce dispositif, conçu en liaison avec les communes, inclut notamment l'installation de panneaux photovoltaïques sur tous les bâtiments communautaires.



© S.C.

À noter que, hors budget général, le **budget annexe des transports table sur 4,8 M€ d'investissement, dont 1,2 M€** consacré aux **études de faisabilité du projet de transport en commun en site propre (TCSP)** – qui s'engagera avant 2014.

Offrir à chacun des conditions d'épanouissement et de bien vivre

20,23 M€

L'amélioration des conditions de vie est également au cœur du projet d'agglomération et des investissements de la CAPM.

Une solidarité dans les actes

L'effort de solidarité de la collectivité vis-à-vis des classes populaires se concrétise notamment par une augmentation de 18,6 % des sommes affectées au Contrat Intercommunal Urbain de Cohésion Sociale (CIUCS), soit **1,5 M€**.

Equipements culturels et sportifs

La Culture, compétence désormais assumée par la CAPM, connaît également une croissance de 17,3 %, avec **3,5 M€ dédiés à l'espace des musiques actuelles (le Moloco) et 770 000 euros supplémentaires** par rapport au budget précédant. Cet effort ira en s'accroissant en 2011 et 2012. L'action phare de ce

schéma repose sur la refondation de la Scène nationale. Édifiée autour de l'Allan, de la MALS, de l'Arche et d'Ars Numérica, dans une structure juridique commune, elle s'adosse à un fil rouge : la musique. En terme sportif et événementiel, **1,8 M€ est réinscrit pour l'Axone**. Par ailleurs, la Communauté d'Agglomération continuera son soutien à la **réhabilitation de la Halle des sports de Sochaux (400 000 euros)** et son partenariat avec le FC Sochaux-Montbéliard. Elle réalisera également les extensions des



© D.N.

gymnases de Mandeuve et du lycée Cuvier. Les études pour le centre aquatique de Sochaux, qui sera finalisé durant ce mandat, débiteront quant à elles au cours de l'année.

Equipements techniques

Le renouvellement des installations techniques constitue aussi un engagement important en faveur du bien-être des habitants. Quelques chantiers l'illustrent. **5,5 M€** sont investis pour la **protection des crues de l'Allan** en aval de Montbéliard, **1,5 M€** dédié au **bassin d'orage de la Petite Hollande** et **1,1 M€** consacré à la **rénovation de l'usine d'incinération**. En matière d'amélioration des conditions d'accessibilité aux transports en commun pour les **personnes à mobilité réduite**, la collectivité engage son schéma d'ensemble pour **540 000 € par an**.

Réussir une nouvelle économie

18,42 M€

La CAPM s'implique comme partenaire essentiel des structures économiques, de manière à stimuler le renouvellement et le dynamisme de notre territoire. Trois éléments clés charpentent l'approche :

Renforcer l'offre territoriale

Une série d'opérations le matérialise en 2010 : réaménagement de **Technoland I (1,8 M€)**, lancement des travaux de **Technoland II (2,7 M€)** ; construction de l'hôtel artisanal sur la Zone Franche Urbaine de la Petite Hollande ; réalisation de deux parcs d'activité dits

secondaires (Courts Cantons et Charmontet) et poursuite des études pour la réalisation du parc de Mathay. De son côté, la **SEM patrimoniale**, plus réactive et mieux adaptée aux besoins des entreprises, devrait être opérationnelle avant fin 2010.

Conforter l'excellence industrielle et l'innovation.

3 M€ sont ainsi inscrits pour le **Centre d'Essais et de Modélisation de la Boucle d'Air (CEMBA)**. La Communauté abondera encore le Fonds régional

d'innovation afin de soutenir les projets créatifs. Elle accompagnera également une plate-forme de recyclage des véhicules hors d'usage ainsi que la création d'une plate-forme de services à la personne.

Densifier le soutien à l'enseignement supérieur, à la recherche et à la formation.

5,7 M€ seront ainsi dévolus à la fin des travaux du **5^e département de l'UTBM**. 500 000 € iront également à la recherche universitaire.

Pour un Pays de Montbéliard uni au cœur d'une Aire urbaine renouvelée

4,06 M€



© S.C.

Les **subventions d'équipement aux communes se renforcent pour atteindre 2,3 M€**. Dans ce cadre, l'**enveloppe de cohésion intercommunale et les fonds de concours** ont été refondés et revalorisés pour atteindre aujourd'hui **1,7 M€**. Afin d'équilibrer les apports de la collectivité, le soutien de la CAPM inclut désormais le revenu moyen des ménages par commune. Dorénavant, les

critères d'attribution de ces fonds sont également assujettis au développement durable pour soutenir la construction d'**éco-quartiers (200 000 euros)**. Parallèlement, la CAPM a considérablement accru la **dotations de solidarité communautaire (DSC) avec une progression de +32,6 %**. Enfin, **2 M€** sont injectés pour la **LGV Rhin-Rhône**, dont la mise en service est prévue en 2011.

Pierre Moscovici, Député du Doubs, Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard



Que représente l'investissement dans le budget 2010 ?

Ce budget 2010, adopté en décembre dernier, table sur 44 M€ d'investissements proprement dits, correspondant à 58 M€ inscrits incluant les subventions d'équipement. C'est un budget dynamique, ambitieux et cohérent, en accroissement par rapport à 2009 et sans augmentation de l'imposition des ménages. Il nous permet de démarrer notre projet d'agglomération.

Ces investissements consolident aussi l'activité économique locale, stimulent l'emploi et participent au soutien de nos entreprises, en particulier celles du BTP, qui vivent pour une bonne part des commandes publiques, certaines pour la moitié voire pour les deux tiers. Par ailleurs, j'insiste sur la limitation stricte de la progression des charges de fonctionnement à 1 %. Ce sera un chiffre

historique, tant la progression de ces dépenses a connu depuis une dizaine d'années des niveaux beaucoup plus élevés. Le budget 2010 inclura donc des opérations nouvelles structurées autour des quatre axes du projet d'agglomération.

Quelle vision prévaut pour cette éco-agglomération ?

Le sommet de Copenhague s'est achevé sans résultats convaincants. Localement, l'objectif de faire du Pays de Montbéliard une éco-agglomération s'adosse à une volonté politique d'apporter des réponses concrètes et opérationnelles. Il s'agit là d'un engagement à faire autrement, en restant solidaires. L'écologie ne doit, en effet, pas être réservée aux riches. Elle concerne naturellement tous les habitants du Pays de Montbéliard. Six leviers contribueront à construire ce nouveau territoire :

- urbaniser autrement ;

- étoffer le système de transports ;
- se loger autrement ;
- valoriser l'environnement et la nature en ville ;
- mettre en place une politique énergétique exemplaire ;
- établir et respecter un Agenda 21 et un Plan Climat.

Notre nouvelle politique énergétique combine ainsi efficacité et sobriété, le tout encadré par des engagements précis :

- diminution des consommations d'énergie d'au moins 10 % dans tous les bâtiments de la CAPM ;
- doublement de la surface de capteurs solaires sur les mêmes édifices ;
- soutien de projets d'habitat social collectif dont la consommation d'énergie est de 50 kWh/m²/an contre une moyenne actuelle de 140 kWh/m²/an.

Nous avons, par ailleurs, ratifié la Convention des Maires et les objectifs « 3 x 20 », anticipant de fait sur les orientations fixées par l'Union européenne :

- réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20 % ;
- réduire la consommation d'énergie de 20 % ;
- porter à 20 % la part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie.

De nombreux autres « éco-objectifs » matérialisent déjà et concrétiseront demain nos engagements : amélioration de l'habitat, projet de TCSP, utilisation du photovoltaïque, promotion des véhicules propres, soutien aux projets de microcentrales hydrauliques et éoliennes. Bref, nous agissons concrètement.

Que recouvre la notion de bien vivre dans le Pays de Montbéliard ?

Nous avons deux objectifs clairs : donner envie à la population locale de vivre sur place, attirer de nouveaux habitants. À ce titre, le cadre et les conditions de vie, ainsi que l'habitat sont essentiels. Cela induit notamment le déploiement d'équipements culturels, sportifs et techniques de qualité, qui font la différence dans le choix de résidence. En somme, il s'agit d'accroître la valeur et le rayonnement de notre territoire pour entretenir cet appétit du Pays de Montbéliard auprès du plus grand nombre.

Si la compétence sociale n'appartient pas à l'agglomération, nous investissons néanmoins massivement dans la rénovation urbaine des quartiers populaires, qui concerne près de 30 000 habitants du Pays de Montbéliard soit le quart de la population totale. Ouvriers, cadres, professions libérales, et étudiants ont, en effet, tous leur place chez nous. Nous voulons cette mixité sociale – égalité filles garçons, égalité hommes femmes au travail, égalité d'accès à la ville et au travail quelle que soit l'origine géographique et sociale.

Parallèlement, la mise en œuvre du schéma culturel – couplée à l'organisation de notre nouvelle Scène nationale – enracine cette dynamique d'ouverture. Autour de l'Allan, de la MALS, de l'Arche et d'Ars Numérica, cette Scène nationale se situera en effet dans les dix premières françaises, avec comme fil rouge la musique. L'espace des musiques actuelles, le Moloco, associé à l'Atelier des Mômes, complétera utilement le dispositif. Dès 2010, nous lançons aussi les études pour l'île en mouvement et la réalisation d'un nouveau Conservatoire. Ces deux équipements aboutiront durant ce mandat. C'est donc un projet d'envergure et un formidable outil de démocratisation de la culture. Naturellement, la très large concertation, qui a prévalu jusqu'ici, se poursuivra en particulier avec les personnels des structures culturelles. S'agissant du sport, nous musclons également notre intervention, avec

notamment le projet du complexe aquatique de Sochaux évalué à 20 M€ (voir page 13).

Comment la collectivité conçoit-elle sa stratégie économique ?

Nous voulons à la fois réussir la nouvelle économie et transformer les emplois en habitants. D'où l'importance essentielle de politiques publiques à la fois fines, fortes et consistantes, associées à une volonté entrepreneuriale de premier plan. Ces éléments combinés participent du développement et du mécano territorial. Sur les 134 000 emplois salariés de l'Aire urbaine, 80 000 sont en effet concentrés dans le Pays de Montbéliard et 55 000 dans la zone économique de Belfort. L'avenir du Pays de Montbéliard sera industriel, mais autrement. L'automobile restera le poumon de cette région, mais les mobilités changeront, la production évoluera, la vie au travail se modifiera. Notre objectif consiste donc à la fois à accompagner la mutation de PSA, à conforter les sous-traitants qui souffrent, à préparer l'économie de demain, qui sera fondée sur la connaissance, et à créer un environnement favorable à l'entreprise, pour créer des emplois. C'est la priorité absolue de notre action.

Car, même si l'activité automobile connaît une embellie grâce au lancement de nouveaux modèles qui se vendent bien, je n'oublie jamais que le taux de chômage avoisine les 13 % et que la précarité explose. Je sais aussi les menaces et les difficultés qui pèsent sur certaines entreprises à l'heure où je vous parle. Mais, je ne veux pas pour autant sombrer dans le fatalisme et le défaitisme. Dans ce contexte, l'immobilier d'entreprises outille notre croissance. En 2010, nous doublons les investissements sur les parcs d'activités, passant de 5 à 10 M€. La mise sur les rails de la SEM patrimoniale, normalement opérationnelle avant la fin de l'année, permettra également d'être plus réactif et mieux adapté aux besoins des entreprises. Le lancement des travaux de Technoland II – 180 hectares situés à 8 minutes seulement de la future gare TGV Belfort-Montbéliard – symbolise bien cette démarche de

reconquête sociale, économique, environnementale et démographique. Aujourd'hui, Technoland I tourne en effet à plein régime. 112 entreprises s'y sont installées. 3 300 salariés y travaillent. Dans un contexte de concurrence territoriale exacerbée, cette quadrature vertueuse doit nous permettre de conforter notre identité, de mieux nous positionner par rapport aux autres espaces français, suisses et allemands, afin de susciter l'adhésion et l'envie de s'installer chez nous pour y travailler et pour y vivre. À nous d'être les ambassadeurs inlassables d'un Pays de Montbéliard conquérant.

Vous évoquez un nouveau rapport avec les communes. Qu'en est-il ?

Vous le savez, la redéfinition des mécanismes de solidarité avec les communes a permis d'accroître substantiellement les dotations, d'équilibrer plus justement les contributions de la CAPM et d'assujettir notre soutien à des critères de développement durable afin de soutenir la mise en œuvre d'éco-quartiers (voir page 12). Au sein des services de la collectivité, nous progressons également dans la constitution d'un service de mutualisation CAPM-communes.

Plus largement, nous déploierons, conformément au projet d'agglomération, un projet urbanistique d'ampleur. Plutôt que de s'occuper des communes prises séparément, nous travaillons à l'élaboration d'une véritable stratégie de marketing territorial. Objectif : présenter l'ensemble de nos actions de manière globale aux investisseurs. Il est ainsi urgent d'établir une plaquette de ces projets pour démarcher et approcher les grands investisseurs. La faiblesse du marché actuelle pourrait être compensée par une forte implication de PSA, de la CCI, des principaux partenaires économiques que nous allons solliciter. Ceux-ci joueront le jeu, s'ils sentent que les choses bougent et s'accélèrent. Je crois pouvoir dire que c'est le cas. Les premiers coups de pelleuse du chantier de Technoland II en témoignent.

Tribune

Les élus et votre agglomération



Puissance 29 ouvre ses colonnes aux groupes politiques du Conseil d'Agglomération. Les textes publiés sont sous la seule responsabilité des signataires.

Martine VOIDEY

GROUPE
DÉMOCRATE ET SOCIALISTE

L'ambition culturelle, enfin !

Pendant trop longtemps la CAPM est intervenue de manière désordonnée dans le domaine de la culture, soutenant ici ou là des initiatives sans qu'aucune ligne politique claire ne donne cohérence et lisibilité à son action. Notre collectivité s'est enfin dotée d'un schéma culturel.

Ce schéma culturel a pour objectifs :

- de donner toute sa place à une offre culturelle de qualité, accessible à chacun(e) quels que soient son âge, sa situation sociale ou sa commune de résidence ;
- de rendre notre territoire plus attractif, en lui permettant de rayonner au-delà de ses frontières, la culture étant un formidable levier de dynamique économique et touristique.

Ainsi, vecteur de rayonnement et d'attractivité, ce schéma culturel renforcera le rôle métropolitain de notre agglomération et remplira une mission de service public et de défense des libertés artistiques.

L'époque des riches mécènes qui finan-

çaient une création artistique réservée aux élites est révolue. Nous savons tous que le spectacle vivant ne peut exister sans le soutien des collectivités territoriales, nous savons que celles qui ont fait le pari de la culture sont celles qui avancent.

Demain, grâce au partenariat déterminé que nous avons initié avec les services du ministère de la Culture et nos partenaires belfortains, une Scène Nationale d'envergure verra le jour dans l'Aire urbaine. Avec son travail de création, cette structure viendra en complémentarité de tout ce qui sera proposé à l'Axone, à la MALS, au Moloco, ou par les structures locales existantes (conservatoire, associations...). Une conférence des adjoints à la culture ainsi qu'un forum des acteurs culturels réunis régulièrement veilleront à l'animation de l'ensemble du territoire, et à la qualité de l'offre culturelle.

Cette ambition affirmée contribuera à faire reconnaître notre agglomération.



Charles DEMOUGE

GROUPE « ENSEMBLE POUR LE PAYS
DE MONTBÉLIARD »

Un premier projet d'agglomération mal négocié.

Est-il bien raisonnable, dans le contexte économique actuel, d'injecter 57 M€ dans la culture ?

Doter l'Aire urbaine d'une Scène Nationale est certes une belle initiative mais à quel prix ?

Que deviendront nos maisons de la culture, la MALS, l'ALLAN, l'ARCHE... ? Perdront-elles leur identité avant de disparaître du paysage culturel montbéliardais ?

C'est peut-être cela, la mise au goût du jour de l'activité culturelle du Pays de Montbéliard. La gauche qui se sent toujours frustrée de ne pouvoir accéder facilement à la culture, va-t-elle permettre

à tous, de fréquenter la Scène Nationale, la future salle des musiques actuelles, les arts numériques... ?

Pourquoi ne pas avoir pris la compétence culturelle, comme cela avait été envisagé, avec les transferts des charges et des recettes qui s'imposent, pour les structures existantes ?

Quelle sera la place réservée aux petites communes dans ce schéma culturel ? Elles qui n'ont pas les moyens de faire venir dans leurs salles des fêtes des troupes de théâtre locales, des animations musicales ou autres... La population pourra-t-elle se payer l'Opéra ?

Le groupe Ensemble pour le Pays de Montbéliard souhaite à toutes et à tous une Bonne Année Culturelle.



Nathalie JOHNSON

GROUPE
SOLIDARITÉ
COMMUNAUTAIRE

Dès le début de notre mandat, nous avons exprimé la nécessité de mutualiser les moyens ou les services (dénaturation ou balayage des rues, structure périscolaire, appel d'offres...), notamment pour les communes de dimension modeste dont les finances limitent souvent la volonté.

Nous avons appris qu'il a été décidé, au sein de la CAPM, de travailler sur la mutualisation des services avec les communes de l'agglomération et les collectivités limitrophes.

Merci de nous avoir entendus, nous sommes très satisfaits de cette décision et nous ne manquerons pas d'apporter notre contribution, par exemple sous la forme d'un groupe de travail pluridisciplinaire. Vous pouvez compter sur nous.



Bernard LACHAMBRE

GROUPE
RÉPUBLICAINS,
COMMUNISTES
ET VERTS

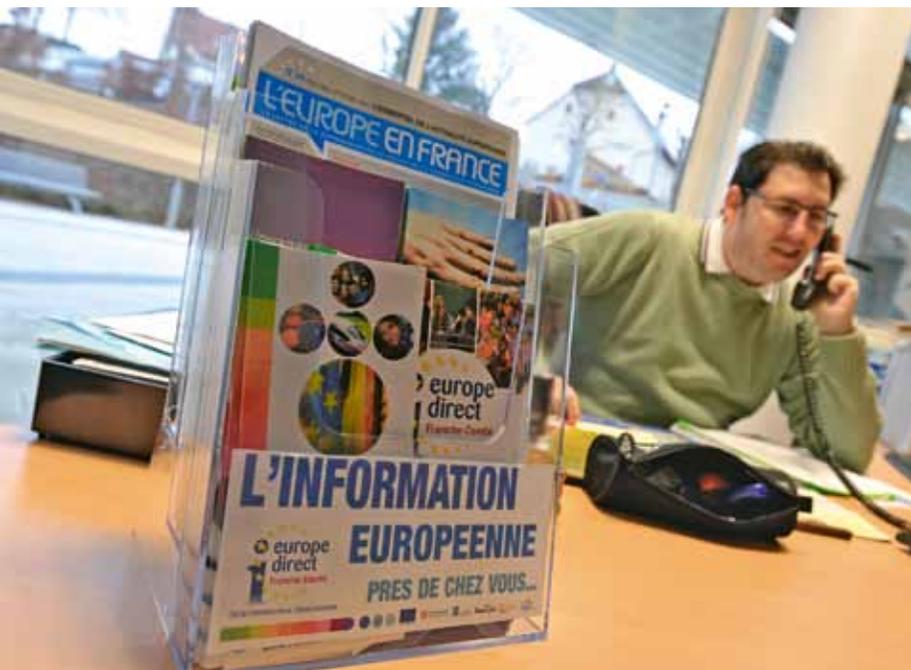
Copenhague ou l'urgence climatique

À l'heure où j'écris ces lignes, le sommet de Copenhague sur le climat ne s'est pas encore déroulé. Mais quelle que soit sa conclusion : engagements précis et concrets ou seule déclaration d'intention, nous savons que l'avenir de la planète est aussi dans nos mains. Il faut maintenant passer des intentions aux actes. Le Plan Climat Territorial mis en place par la CAPM a une vocation environnementale : réduction de la consommation d'énergie et de la production de gaz à effet de serre, mais aussi sociale : réduction des budgets chauffage et déplacements des ménages.

Avec tous mes vœux.

La coopération internationale, ça s'apprend !

Nombreuses sont les communes et associations du Pays de Montbéliard investies dans des projets de jumelage ou de coopération internationale. Pour faciliter leur démarche, la Communauté d'Agglomération leur propose de nouvelles ressources.



L'information européenne est disponible dans les mairies de l'agglomération, comme à Étupes.

La construction européenne et la solidarité internationale amènent un nombre croissant de communes et d'associations à monter des projets à l'international. Toutefois, élus, agents et responsables associatifs se heurtent souvent à la complexité administrative et juridique des démarches à entreprendre. Afin de lever ce frein, la Communauté d'Agglomération a suscité en octobre dernier une réunion des publics concernés. Les représentants des 14 communes et associations présents ont exprimé un important besoin d'information. En tant qu'adhérente du Centre de ressources pour la coopération décentralisée (CERCOOP) et partenaire du bureau Europe Direct Franche-Comté (représentation de la Commission européenne), tous deux basés à Besançon, la Communauté

d'Agglomération accède à des ressources capables de faciliter des projets internationaux. Désormais, les élus et agents des communes, ainsi que les responsables associatifs du Pays de Montbéliard, et plus largement de l'Aire urbaine, pourront accéder directement à ces ressources.

Première mesure, mise en place depuis le mois de décembre : les infolettres et bulletins d'information du Cercoop et d'Europe Direct sont adressés à l'ensemble des communes du Pays de Montbéliard. Les associations intéressées en sont également destinataires sur simple demande auprès de la mission relations internationales de la CAPM.

D'autre part, un présentoir réunissant une documentation générale sur

l'Europe a été adressé à chaque commune pour l'information du public.

Journées de formation

La mesure phare prise par la Communauté d'Agglomération concerne les acteurs eux-mêmes des projets de jumelage, de coopération internationale ou décentralisée : élus, agents des communes et responsables associatifs. Tout au long de l'année, dès janvier, des journées de formation sont organisées gratuitement à leur intention à l'hôtel de la Communauté d'Agglomération avec le Cercoop et Europe Direct. Les premières thématiques abordées porteront sur des questions pratiques concernant les jumelages, la mise au point de microprojets de solidarité internationale, ou encore les partenariats internationaux.

En complément, l'association Bourgogne - Franche-Comté Europe, présente à Bruxelles et dont le Pays de Montbéliard est adhérent, a élaboré un programme de formation pour les collectivités. Celui-ci portera sur plusieurs grands thèmes européens, notamment les financements communautaires. Deux journées se dérouleront à Montbéliard.

Enfin, des projets de coopération pourront bénéficier de l'accompagnement du Cercoop et d'Europe Direct, afin d'être valorisés ou développés. ■

Régis Tullon

RENSEIGNEMENTS

- **Coopération internationale :** www.cercoop.org
- **Construction européenne :** www.europe-franche-comte.fr
- **Demande d'informations sur les journées de formation destinées aux collectivités et aux associations :** missionrelations@agglomontbeliard.fr

Bouillon de cultures



Le schéma culturel d'agglomération : un nouvel élan pour la culture locale.

Une offre culturelle pour tous, plus diversifiée, pour rendre notre territoire plus attractif, voilà en substance les objectifs fédérateurs du schéma culturel d'agglomération.

Ces objectifs répondent à une volonté communautaire forte de faire de la culture l'affaire de tous. Comme le souligne Martial Bourquin, vice-président en charge de la culture à la CAPM, « c'est un engagement majeur du projet d'agglomération qui va considérablement marquer le mandat actuel. Construire une politique culturelle pour en faire un élément fort d'attractivité est une de nos priorités ».

Si cette compétence n'a jamais été clairement affirmée, la culture a toujours fait partie des attributions de l'agglomération. « La CAPM est l'une des agglomérations françaises qui investit le plus en matière de culture et de sport, et paradoxalement, nous n'avions pas la compétence culturelle », souligne Martial Bourquin.

Parmi les changements les plus prégnants : la refondation de la Scène Nationale. Ainsi, l'Allan, la MALS, l'Arche et [ars]numerica, réunis dans une structure juridique commune, mèneront ensemble un projet culturel ambitieux conjuguant création, production et diffusion de spectacles. Chacune de ces structures conservera ses spécificités. À terme, un centre européen de création et de diffusion, autour de la Scène Nationale élargie, devrait voir le jour. Cette restructuration ambiante s'opère également dans l'enseignement musical, avec la création d'antennes communales pour les 1 700 élèves du conservatoire et

continuera à développer ses pôles danse et théâtre. En plus de l'offre existante renforcée, le schéma culturel prévoit de favoriser la pratique des arts plastiques et visuels.

Nouveau fer de lance de la politique culturelle, ce schéma culturel s'inscrit dans une logique dépassant les frontières de notre territoire puisque de nombreux projets résonnent d'ores et déjà « Aire urbaine » avec la mise en place du pass'culturel. Certains prendront même une dimension transfrontalière, à l'image du festival Impetus qui permettra de s'initier aux musiques divergentes. Pour l'heure, les premières concrétisations du projet voient le jour avec la réhabilitation du Moloco (ex-Lumina) en équipement dédié aux musiques actuelles, un espace qui fera la part belle aux pratiques amateurs. Vous l'aurez compris, avec le schéma culturel d'agglomération c'est une offre toujours plus variée et diversifiée pour dynamiser notre territoire qui vous est proposée. N'hésitez pas à en abuser ! ■

Adeline Coquet

RENSEIGNEMENTS :

www.axone-montbeliard.fr
ou Foot corner :
03 81 91 83 38

La CAPM soutient l'événement en mettant l'Axone à disposition des organisateurs durant plusieurs soirées.

Huit soirées du 16 au 23 février, dont deux de gala les samedis 16 et 23 janvier.

45 équipes de l'Aire urbaine Belfort-Montbéliard, d'Alsace et de Suisse.

7 000 personnes attendues en cumulé au cours des huit soirées.

Prix d'entrée : 4 euros en semaine et 10 euros pour les deux soirées super gala des samedis 16 et 23 janvier. Gratuit pour les moins de 12 ans accompagnés d'un adulte.

SORTIE

Le foot au chaud

Tous les plus de 25 ans se souviennent du mini-cimbali, le traditionnel tournoi de foot en salle qui anima durant quinze ans la longue trêve des confiseurs dans le Pays de Montbéliard. Disparu dans les années 90, il refait son apparition aujourd'hui sous une forme plus dynamique. « Le

tournoi se déroulera à l'Axone, une salle grandiose. Mais les matches ne seront pas les seules distractions pour le public. Ainsi, de nombreuses animations lors de chaque soirée seront proposées : présentation d'une soirée de gala par Darren Tulett, (commentateur de matches de football sur Canal+), spectacles des champions du monde de foot freestyle (jonglages et acrobaties spectaculaires avec un ballon), animations des associations locales d'arts martiaux, mais aussi des danseurs, de la musique... viendront tonifier les soirées », s'enthousiasme Gabriel Valot, co-organisateur de l'événement.

Un football hivernal

L'engouement local pour le sport le plus populaire du monde ne se dément pas, comme l'affirme Christophe Dubois, second organisateur de l'événement : « Nous sommes dans une région qui aime le football et nous avons de longs hivers.

Il faut donc exploiter ce potentiel. » Le futsal est un sport différent du football traditionnel. Il nécessite d'autres qualités que le jeu à 11 car il est beaucoup plus intense et beaucoup plus technique. « Les rencontres se jouent sur un rythme effréné durant 8 minutes. L'attrait du futsal, c'est que les petits clubs inscrits peuvent battre les équipes plus prestigieuses, car le terrain est réduit et les bons techniciens peuvent s'exprimer pleinement », ajoute Gabriel Valot. Cette compétition, baptisée Soccer Indoor Show, n'est cependant pas un aboutissement pour Gabriel Valot et Christophe Dubois : « Ce tournoi n'est que le point de départ d'un projet d'envergure. Nous souhaitons à terme mettre sur pied un championnat de futsal indépendant en partenariat avec les instances de notre sport. » ■

Florian Pasqualini



© D. N.



L'énergie en salons

Mi-janvier, à Voujeaucourt, la centaine d'exposants du 1^{er} Salon de l'Habitat et des Économies d'énergie investiront les 3 000 m² de l'Arcopolis. Quinze jours plus tard, ce sera au tour des 130 exposants du 7^e Salon Habitat Énergie d'investir les 5 000 m² de l'Axone.

Ces deux manifestations permettront aux propriétaires ou futurs acquéreurs d'un logement de découvrir le savoir-faire d'artisans et entrepreneurs de la région et de comparer les technologies. L'accent sera mis sur les dernières nouveautés en matière de chauffage, d'énergies renouvelables, de fermetures, d'aménagement intérieur et extérieur, et de financement. Du côté de l'Arcopolis, l'événement sera la visite interactive d'une maison basse consommation énergétique de 80 m². Conçue à partir de l'idée du journaliste scientifique Michel Chevalet, elle intègre notamment des panneaux photovoltaïques. À l'Axone, les animations et conférences seront orientées habitat

sain. Il y sera question d'isolation propre, intérieure et extérieure, de maisons à ossature bois économes en énergie, ou encore de chauffage très basse consommation par le sol ou par le plafond... Présente à l'Axone, la CAPM présentera les résultats de la campagne de thermographie engagée en janvier 2009. Ce procédé consiste à prendre une photo aérienne infrarouge afin de visualiser les pertes d'énergie au niveau des enveloppes des immeubles. 44 000 bâtiments du Pays de Montbéliard ont ainsi été photographiés. Sur le stand de la collectivité, les visiteurs d'Habitat Énergie pourront visualiser leur propre maison ou immeuble sur ordinateur. Un bon moyen de décider de l'utilité de

faire effectuer un diagnostic thermique si l'on envisage des travaux d'économie d'énergie. CAPM utilisera ce dispositif pour engager les travaux ad hoc sur les bâtiments dont elle est propriétaire. Simultanément, la coursive de l'Axone accueillera Pass'Temps Libre, véritable salon dans le salon, consacré aux loisirs. Une trentaine d'exposants du Pays de Montbéliard et des environs y mettront en scène des idées de loisirs et de sorties de proximité pour tous les âges : sports, loisirs créatifs, jeux vidéo, parcs de loisirs, discothèques, séjours détente, bien-être... De quoi vous détendre une fois votre projet immobilier réalisé ! ■

Régis Tullon

Salon de l'Habitat et des Économies d'énergie organisé par Citevents
Arcopolis Parc
à Voujeaucourt
Du vendredi 15 au lundi 18 janvier de 10 h à 19 h.
Tarif unique : 3 €
Entrée gratuite jusqu'à 16 ans.
Entrée gratuite pour tous vendredi et lundi toute la journée, samedi et dimanche de 10h à 14h.

Salon Habitat et Énergie organisé par Normalu Expo
L'Axone à Montbéliard
Vendredi 29 janvier de 14h à 19h.
Samedi 30 janvier de 10h à 20h.
Dimanche 31 janvier de 10h à 19h.
Lundi 1^{er} février de 10h à 18h.
Tarif unique : 4€
Entrée gratuite pour les moins de 12 ans.
Entrée gratuite pour tous samedi jusqu'à 13 h.
Entrée gratuite lundi pour les plus de 60 ans.

SORTIE

Les judokas en culottes courtes



© S.C.

Petits et grands s'en donnent à cœur joie...

Dans le cadre de l'accueil des manifestations sportives d'envergure nationale, la CAPM et l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP) ont mis en place des cycles de formation à destination des élèves de classes maternelles et primaires. Après le rugby et le handball, c'est le

judo qui fait son entrée dans les rangs. À l'occasion des championnats de France des 9 et 10 janvier prochains, la Ligue de Franche-Comté de judo permet à une cinquantaine de classes de découvrir ce sport et ses valeurs. Carole L'Hôte, conseillère pédagogique de circonscription, est ravie du succès de l'opération « Le judo dans mon école » : « C'est un engagement assez exceptionnel autour de cet événement pour cette formation. » Un enthousiasme partagé par Anna Cafarelli, directrice de l'école Pergaud à Etupes : « Cet enseignement s'est inscrit comme un outil éducatif à part entière. Il a créé une véritable dynamique chez nos élèves. La pratique de jeux d'opposition a réellement conduit à une meilleure cohésion au niveau de la classe, à développer la notion de respect, mais aussi construire la confiance et l'estime de soi. » Au départ, une première rencontre d'information et de formation des enseignants a lieu en présence de formateurs

professionnels. « Cela leur permet d'éprouver les sensations que les élèves vont vivre », explique Carole L'Hôte. Après quelques éléments théoriques, place à la pratique : tous en ligne et c'est parti pour quelques joyeuses empoignades. Pour sûr que si les élèves prennent autant de plaisir que les enseignants, l'animation va plaire. Et c'est le cas, à voir les sourires ravis des bambins. Comme l'effort est souvent suivi du réconfort, les enfants inscrits peuvent aussi participer au « shiai de Judogi ». Littéralement « dos de kimonos » : il leur est proposé de décorer ce support original, en s'inspirant du code moral ou d'un des éléments du code moral du judo. Pour d'autres, il s'agira de créer une mascotte – qui pourra devenir LA mascotte, qui sait ? – des championnats de France. Toutes ces œuvres seront exposées le long des coursives de l'Axone pendant l'événement. ■

Adeline Coquet

Le « judo dans mon école » en chiffres
47 classes inscrites
587 élèves de cycle 3
217 élèves de cycle 2
247 élèves de maternelle
1 051 élèves au total

Qu'est-ce que l'USEP ?
L'USEP propose à ses partenaires son savoir-faire en matière de projets éducatifs au cœur de l'école. Elle intervient au sein des écoles primaires et propose des activités sportives diversifiées, pour tous les élèves de l'école publique.

Champions à domicile !

Disciplines concernées

Athlétisme
Automobile
Cyclisme
Équitation
Football
Haltérophilie
Karaté
Ski nautique
Tennis
Triathlon
Volley-ball

RENSEIGNEMENTS

Les espaces publics numériques (EPN) du Pays de Montbéliard ont pour vocation d'accompagner le grand public dans l'utilisation des outils informatiques et multimédias à titre personnel.

Les ateliers proposés sont :

- initiation à l'ordinateur ;
- initiation à Internet ;
- initiation aux outils bureautiques (traitement de texte, tableur, diaporama) ;
- utilisation d'un appareil photo numérique ;
- initiation au photo-montage ;
- création de blogs ;
- initiation à Linux.

Possibilité de suivre un niveau de perfectionnement pour chaque atelier.

Il existe 22 espaces publics numériques dans le Pays de Montbéliard.

Renseignement

CAPM
Espaces publics numériques
03 81 31 89 18
<http://epn.agglo-montbeliard.fr>
epn@agglo-montbeliard.fr

Tarifs fixés par les communes (maximum 5,20 €/atelier).
Un atelier représente 5 séances de 2 heures.

Dans le cadre de sa compétence sportive, la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard a décidé de mettre à l'honneur ses champions : sportifs individuels, par équipes, ou même clubs, sont récompensés. La première cérémonie, qui s'est déroulée à l'Axone, a vu défiler 23 médaillés. « Nous voulons mettre en avant les performances réalisées, les bénévoles et les clubs, pour créer une dynamique et faire en sorte que la population connaisse et identifie ses champions », confie Éric Lançon, vice-président en charge de la culture, promotion du territoire, des sports et des relations internationales. Près de 400 clubs et associations sportives peuplent et dynamisent le Pays de Montbéliard, ce qui représente pas moins de 15 000 licenciés. Comme le souligne le projet d'agglomération 2020, le sport et l'activité physique font partie de l'art de vivre aujourd'hui et des attentes des citoyens de tout âge. « Dans ce cadre,

la CAPM a un rôle fédérateur. Elle le concrétise par un budget important, qui représente 12 % du budget total d'investissement, consacré aux installations sportives, à l'entretien des gymnases, et au soutien des clubs », précise Éric Lançon.

Les critères de sélection (appartenir à un club de l'agglo, avoir obtenu un titre de champion de France au minimum ou une sélection à un championnat d'Europe) ont permis de récompenser : Irène Donzelot, Ophélie-Claude Boxberger, Aurélie Chaboudez, Fadil Bellaabouss, David Zollinger, l'équipe Élite 1 du club cycliste d'Étupes, Caroline Mani, Émilien Viennet, Julie Berteaux, Marie-Charlotte Amella, Vincent Nogueira, Ryad Boudebouz, Huseyin Ocak, l'équipe féminine d'haltérophilie du lycée Cuvier, Ayoub Neghliz et Julien



L'équipe féminine d'haltérophilie du lycée Cuvier.

Dupont, Julie Deshayes, Alexia Lichtle, Équipe cadets masculine de tennis de l'ASCAP, Équipe masculine de tennis du collège Guynemer, Jonathan Lardier, l'équipe 1 de volley-ball (EVBS), le Vélo-club de Montbéliard pour la manifestation innovante de l'année 2009. « Nous gardons espoir que la cérémonie de 2012 mette à l'honneur un sportif de l'agglomération de retour des Jeux olympiques de Londres... » conclut Éric Lançon. ■

Anne-Claude Attard

FOCUS

Un atelier après la tournée

Afin de permettre à tous de se familiariser avec les technologies numériques (ordinateurs, appareils photo, etc.), les espaces publics numériques (EPN) du Pays de Montbéliard ont adapté leurs animations aux personnes qui travaillent en 2/8. Parce que s'il n'est pas aisé de se



mettre à la page au niveau du clavier ou d'un logiciel, si les initiatives personnelles sont freinées par manque de pratique, il est encore plus difficile de se former quand les horaires de travail ne permettent pas de suivre un programme régulier. « Nous voulons vraiment offrir à tous la possibilité de se former, et les salariés de l'industrie qui travaillent en tournée ne pouvaient assister qu'à une séance sur deux, et perdaient le bénéfice de la formation. Nous proposons donc un programme sur 10 semaines au lieu de 5, pour nous adapter à leurs horaires et contraintes », explique Julie Bassand, animatrice multimédia. Actuellement, 3 groupes de 8 personnes maximum viennent les lundis et jeudis après-midi, selon deux niveaux : débutants ou avancés. « Nous nous adressons à la fois à ceux qui aimeraient acheter un ordinateur, et à ceux qui en ont un mais ont peur de l'utiliser par manque de pratique. Ils

peuvent bien entendu venir avec leur propre matériel pour ne pas être dépaysés quand ils rentrent chez eux. Ensuite, la démarche est la même avec un appareil photo, le transfert de données, Internet, la bureautique... » ajoute Julie. Ainsi, pour une modique somme (3 € les 5 séances de 2 heures à l'EPN du centre des Alliés à Montbéliard), il est possible de se familiariser avec des outils qui facilitent la vie, et qui pourtant peuvent parfois sembler barbares pour les non-initiés. « C'est un vrai plaisir de voir les gens prendre confiance et progresser. Le tout, c'est de rester dans une démarche de loisirs », conclut l'animatrice. Actuellement, si les femmes sont représentées à 75 %, sachez messieurs qu'il reste de la place pour créer un nouveau groupe complet pour les semaines impaires... et qu'il n'y a pas d'âge pour apprendre ! ■

Anne-Claude Attard

Le Jura en raquettes

Pour tout skieur de fond, la grande traversée du Jura a quelque chose de mythique. Désormais, plus besoin d'un sens éprouvé de l'équilibre pour partir à la découverte des paysages enneigés du Haut-Doubs et du Jura.



© Jack Carrot

c'est qu'on ne s'enfonce pas, même si l'on évolue dans de la poudreuse. Et puis, lorsqu'il y a chute, pas de risque de casse : pas de vitesse et on ne tombe jamais de bien haut !

Une nature plus vraie que nature

De Mouthe à Giron, soit du nord au sud, la Grande Traversée du Jura à raquettes c'est 135 km de pistes balisées reliant les départements du Doubs, du Jura et de l'Ain. Mais attention, il est conseillé aux raquettes débutants de se limiter à une douzaine de kilomètres par jour. Commencez par découvrir le tronçon de 29 km qui relie Mouthe à Bois-d'Amont, via Chaux-Neuve et le charmant village de Chapelle-des-Bois. Ou lancez-vous sur les itinéraires en boucle, parfois damés, désormais proposés dans de nombreux villages. Équipés de vêtements chauds, d'un sac à dos avec boisson et nourriture, à vous les grands espaces. Bien que l'on circule entre 1 000 et 1 300 m d'altitude, le dénivelé reste modéré et les difficultés absentes. Les paysages traversés resplendissent d'une beauté sauvage. On y croise le renard, quelques chevreuils, des mésanges et des geais. Les plus chanceux apercevront peut-être un lynx, mais rien n'est moins sûr, l'animal est discret, voire secret, ou encore le grand tétras, autre espèce protégée.

Si vous prenez goût à ce sport de randonnée, physique certes, mais revigorant, sachez que les GTJ éditent un guide et proposent des audioguides en location. L'association a également réuni une palette complète d'hébergements dans un guide très utile. Du refuge de montagne à l'hôtel tout confort, en passant par la chambre d'hôtes et le gîte étape, vous n'aurez que l'embaras du choix. Et quoi de plus agréable que de tirer le repas du sac ou de se restaurer dans une auberge isolée... ■

Régis Tullon

Des paysages aux allures de Grand Nord.

Raquettes aux pieds, partez en randonnée le long d'itinéraires balisés : seule une bonne forme physique est nécessaire.

Dans notre imaginaire, les raquettes sont associées au temps des trappeurs, à Jack London et à la chasse à l'ours à travers le Grand Nord. Autrement dit une époque révolue ! Devenu moins encombrant, plus léger, plus facile à chausser et tellement plus maniable, l'équipement moderne est à des lieues de ces images. S'embarquer pour une randonnée à raquettes sans initiation préalable est désormais du domaine du possible, pour ne pas dire du raisonnable. Les magasins de sport en louent, que ce soit en ville ou dans les petites stations jurassiennes. Une paire de bâtons pour plus de confort, et c'est parti ! Depuis le Pays de Montbéliard, c'est le prétexte idéal pour découvrir les crêtes voisines sous un angle insolite. À l'écart des routes et pistes de ski, en communion avec la nature, en s'offrant un vrai bol d'air pur...

L'association Grandes Traversées du Jura (GTJ) l'a bien compris. Elle propose

de vous emmener le long d'un superbe itinéraire balisé. Finie la crainte de se perdre au détour d'un bois, lorsque les chemins disparaissent sous des épaisseurs de neige fraîche. Des jalons de couleurs, bien visibles, rythment le paysage à intervalles réguliers. Lorsque le trajet traverse un bosquet, des fanions sont disposés en hauteur, dans les branches. L'avantage des raquettes,



© Jack Carrot

PLUS D'INFOS

Office de tourisme Val de Mouthe/Chapelle-des-Bois
03 81 69 22 78
www.otmouthe.com

Association Grandes Traversées du Jura

03 84 51 51 51
www.gtj.asso.fr

GTJ propose notamment :

- Le guide de la GTJ à raquettes, 8 € ;
- la location d'audioguides randonnées à raquettes, 6€ la journée ;
- Le guide des hébergements GTJ, gratuit.

Infos neige

- Val de Mouthe : 03 81 69 15 15
- Chapelle-des-Bois : 03 81 69 11 22

Itinéraire

Mouthe – commune de France qui détient les records de froid ! – se situe à environ 2 heures et 140 km de Montbéliard. Prendre l'A36 direction Besançon, sortir à Baume-les-Dames. Là, prendre la direction Pontarlier. À Pontarlier, prendre la N 57 direction Neuchâtel/Métabief jusqu'à la sortie D 45/Saint-Antoine. Emprunter la D 45 via Saint-Antoine et Gellin, puis la D 437 jusqu'à Mouthe. Penser à s'informer sur la météo pour savoir si des équipements de neige sont nécessaires pour votre véhicule.

Peugeot : le bicentenaire de l'évolution

Le Pays de Montbéliard, berceau de la firme au lion, fêtera cette année les 200 ans de la marque. Deux siècles d'une histoire industrielle qui aura su évoluer pour devenir un empire incontournable dans le monde automobile. Pourtant, Peugeot n'a pas fabriqué que des voitures...

1810-1889 : de l'acier à l'automobile

Si c'est bien l'automobile qui a permis à la marque au lion de se faire connaître et de rayonner à l'international, d'autres produits ont enrichi l'empire industriel de cette famille protestante originaire de Vandoncourt. En 1810, la société Peugeot-Frères et Jacques Maillard-Salins (gendre de la famille Japy), voit le jour, bien avant l'apparition de la voiture. Le moulin du Sous-Crates à Hérimoncourt se transforme en fonderie d'acier. La spécialisation dans la métallurgie de la marque est lancée. La production d'acier laminé et d'acier cylindrique à destination de l'horlogerie lance véritablement l'ère industrielle Peugeot. L'exportation commence dès 1824, avec des commandes provenant de Suisse, d'Italie et de Turquie. La croissance de la société connaît un nouveau tournant avec l'édification

d'une usine à Valentigney. Cette première partie du XIX^e siècle voit la création d'une nouvelle manufacture, spécialisée dans la grosse quincaillerie à Terre-Blanche. Cette même usine qui donnera naissance à l'emblématique moulin à café, toujours en vente aujourd'hui. Les activités de la firme familiale continuent à se développer et de nouvelles usines voient le jour à Pont-de-Roide, Valentigney ou encore Beaulieu-Mandeure. Ressorts, structures de parapluies, moulins à café, outils, crinolines, machines à coudre... sont fabriqués en grande série. C'est durant cette période, en 1850, qu'apparaît le lion comme symbole de la marque (voir page 23).

1889-1948 : au fondement de l'automobile

À l'aurore du XIX^e siècle, Armand Peugeot détecte le formidable



Type 1 (première voiture Peugeot).



potentiel d'une toute nouvelle invention : l'automobile. En 1889, il présente à l'Exposition universelle de Paris un tricycle à vapeur sous le nom de Serpollet-Peugeot. Rapidement, il décide de délaissier la vapeur pour le pétrole et il lance l'année suivante le premier quadricycle Peugeot, équipé d'un moteur Daimler. En 1891, deux hommes parcourent 2 200 km aller-retour, entre Valentigney et Brest, au « guidon » de ce fameux quadricycle à gazoline. Les voitures d'alors portent le nom de « type » suivi du chiffre qui s'accroît au fur et à mesure. Trois ans auparavant, Armand Peugeot crée sa société des automobiles Peugeot à Lille. L'année suivante il bâtit une usine à Audincourt où il fait fabriquer son propre moteur. La production automobile continue de progresser,

ÉVOLUTION DU NOM DE LA SOCIÉTÉ EN QUELQUES DATES :

- 1810 : Peugeot-Frères et Jacques Maillard-Salins
- 1819 : Peugeot Frères et Compagnie
- 1825 : Peugeot frères aînés, Calame et Jacques Maillard-Salins
- 1832 : Peugeot frères aînés
- 1851 : Société Peugeot frères
- 1891 : Les fils de Peugeot frères
- 1896 : Scission d'Armand Peugeot qui fonde la société des automobiles Peugeot
- 1907 : Constitution des établissements Peugeot et Compagnie qui deviennent Acier et Outillage Peugeot en 1966.

(Suite page 23)

avec la type 36 de 1901, qui est la première Peugeot à bénéficier d'un volant et d'un capot. Cette même année, Peugeot produit sa première moto. Pour satisfaire sa clientèle, Armand Peugeot renouvelle entièrement sa gamme de quinze voitures chaque année à partir de 1904, et ce, jusqu'en 1914. En 1905, les neveux d'Armand Peugeot (les fils de Peugeot frères), présentent leur première automobile au Salon de Paris. En 1910, la famille se réunit à nouveau et lance la construction de l'usine Peugeot de Sochaux en 1912. Un succès indéniable, puisque dès l'année suivante, Peugeot représente 50 % de la production automobile française ! Armand Peugeot, le père de l'automobile, décède en 1915. La rupture se produit en 1928, avec l'arrivée de Jean-Pierre Peugeot à la tête du groupe. Rapidement et à l'aide d'ingénieurs de talent comme Ernest Mattern, il rationalise la production sur le site de Sochaux. À cette époque le premier moteur diesel fait son apparition sur une Peugeot. Toujours en 1928, J.-P. Peugeot crée le FC Sochaux, qui fusionnera bientôt avec l'AS Montbéliard pour devenir le club que l'on connaît tous. En 1929, la 201 initie la nomenclature à zéro central. Cette voiture permet à la firme de traverser la crise économique des années 30 sans dégât. En 1934, apparition de la 401 Éclipse, qui devient le premier « coupé-cabriolet » de l'histoire. Durant la Seconde Guerre mondiale, l'usine sochalienne est



© Archives PSA

Fabrication de la 203 en 1952 à Sochaux.

occupée. Au cours de cette période, pour lutter contre les restrictions de carburant, Peugeot fabrique à Paris la VLV, première voiture électrique du groupe ! La reconstruction d'après guerre est difficile, mais un nouveau modèle va relancer l'entreprise.

1948-2009 : Peugeot dans la mondialisation

La 203, modèle dessiné par les ingénieurs Peugeot au nez et à la barbe des Allemands durant la Seconde Guerre mondiale, est lancée en 1948. Suivront la 403, puis la 404, dessinées par Pininfarina, un designer italien. Alors que le groupe devient une holding, sort des chaînes de montage la 204, première traction avant du groupe. Après avoir absorbé

Citroën en 1976, Peugeot rachète les trois filiales européennes de Chrysler Europe. Peugeot renouvelle son style et lance en 1983 la 205, petite citadine qui sera l'outil du redressement spectaculaire de PSA après des années difficiles. PSA s'étend alors par-delà les océans. Des usines fleurissent sur tous les continents : Argentine, Brésil, Chine, Nigeria, Espagne... Les modèles se suivent et donnent une image toujours plus dynamique de la marque. La 206, lancée en 1997, devient le véhicule le plus vendu de l'histoire de la multinationale, avec plus de deux millions d'exemplaires écoulés ! Aujourd'hui, le site sochalien produit la 308, la 3008 et le nouveau monospace compact 5008. ■

Florian Pasqualini

1910 : Réunion de la famille qui donne naissance à la Société anonyme des automobiles et cycles Peugeot.

1926 : Création de deux sociétés : Automobiles Peugeot et Cycles Peugeot.

1965 : Peugeot devient une holding (une société qui regroupe ses participations dans diverses entreprises, et dont la fonction est d'en assurer l'unité de direction) et prend le nom de Peugeot Société anonyme (PSA).

1976 : Le troisième groupe automobile français (Peugeot) rachète le deuxième (Citroën) après un échange d'action avec Michelin, actionnaire principal. La société prend le nom de PSA Peugeot-Citroën.

1987 : Fusion des sociétés AOP (Acier et Outillage Peugeot) et Cycles Peugeot pour former le groupe ECIA (Équipements et composants pour l'industrie automobile).

1997 : Projet de création d'un équipementier automobile de taille mondiale avec la fusion des sociétés Bertrand Faure et ECIA. Faure et ECIA qui deviennent rapidement Faurecia.

Le lion sort ses chiffres

C'est en 1931 que le zéro central des désignations des véhicules Peugeot fut adopté définitivement. Ainsi, la société Peugeot déposa un brevet au tribunal administratif de la Seine. Grâce à cela, la firme devenait propriétaire de tous les matricules de 101 à 909 pour les automobiles. Ces numéros à trois chiffres avec un zéro au milieu allaient se révéler comme un puissant vecteur publicitaire, puisque la clientèle identifie bien et anticipe sur les futurs modèles qui vont sortir : (205, 206, 207...). Le premier chiffre révèle la taille du véhicule, le dernier la génération et le zéro central apparu avec la 201, devient aussitôt indispensable. Contrairement à une autre idée reçue, le zéro central ne fut pas inventé pour permettre le passage de la manivelle qui allumait le moteur, même si, par la suite, ce fut l'une de ses fonctions. Cette marque de fabrique demeure, avec le lion, une griffe ineffaçable.

Pourquoi le lion, comme emblème ?

Le lion a été dessiné pour la première fois trônant sur une flèche, en 1850, par Justin Blazer, orfèvre et graveur montbéliardais. La famille Peugeot lui avait demandé de dessiner un lion « de bon goût » comme emblème de la marque car il représentait tous les atouts des outils Peugeot : la résistance des dents, comme celle des scies ; la souplesse de la lame, comme l'échine du lion ; la rapidité de la coupe. Il n'a donc pas pour origine le lion des armoiries de Franche-Comté ni même le colossal *Lion de Belfort*, contrairement à certaines idées reçues.

© Archives PSA



L'un des premiers lions Peugeot.

VOS RENDEZ - VOUS EN 2010 A L'AXONE



SAMEDI 09 & DIMANCHE 10
Championnat de France de Judo



MERCREDI 03
Marc Lavoine | 20h



VENDREDI 26
Le Choc des Gladiateurs | 20h
gala de catch



MERCREDI 10
Jacques Dutronc | 20h



DIMANCHE 21
Show Dance | 18h



VENDREDI 23
Les Chœurs de l'Armée Rouge



MERCREDI 19
Harlem Globetrotters | 20h



DU SAMEDI 16 AU SAMEDI 23
Indoor Soccer Show



VENDREDI 05
Irish Legends | 20h30



MERCREDI 03
Florent Pagny | 20h30



MARDI 16
Le Diner de Cons | 20h30



VENDREDI 26
La plus Grande Guinguette du Monde | 14h30



SAMEDI 24
Pascal Obispo | 20h30
dans le «Captain Samourai Flower Tour»



MARDI 14
Eddy Mitchell | 20h



DU VENDREDI 29 AU LUNDI 01
Salon Habitat Énergie | 10h



LUNDI 22
Nicolas Canteloup | 20h30



VENDREDI 05
Les Étoiles du Cirque de Pékin | 20h30



SAMEDI 20
Gérald de Palmas | 20h30



JEUDI 22
Les Hommes viennent de Mars, les Femmes de Vénus | 20h



SAMEDI 08
MI | 20h

OÙ RÉSERVER SES BILLETS ?

- En achetant vos billets via notre site internet à la page « agenda ».
- En vous rapprochant des revendeurs habituels. Votre contact à Montbéliard : Centre Commercial E.Leclerc Zone du pied des Gouttes 25200 MONTBÉLIARD

SNC AXONE

6 rue du commandant Rosset
25201 MONTBÉLIARD Cedex
Tél. 03 81 93 89 86 | Fax 03 81 93 90 48

tous les renseignements sur : www.axone-montbelliard.fr